Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260623-DEL20260623G-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du mardi 23 juin 2026

Délibération

DÉLIBÉRATION 20260623g - Maîtrise d'œuvre géothermie Ecole : validation de devis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le mardi 23 juin à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 16 juin 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 14 **Votants :** 19

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; M. DUPUIS Matthieu, M. NAULET Olivier, Adjoints ; Mme ROLLAND Pierrette, M. RAOUL Pierre, Mme LE GALL Armelle, Mme CHAUVEL Francine, M. MABIRE Adrien, Mme GUILLOU Morgane, Mme VÉDRENNE Clémence, M. LE MANAC'H David, M. RAZAVET Jean Noel, M. HINGANT Sébastien, Mme LE JAOUEN Mariette, Mme LEHUGER Emilie, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme MORVAN Sonia (procuration à Francine CHAUVEL), M. DUPUIS Matthieu (procuration à Sylvain CAMUS), Mme ANTONA (procuration à David LE MANAC'H), M. BOSC Dominique (procuration à Olivier NAULET), M. MARC Hubert (procuration à Morgane GUILLOU).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LE MANAC'H David.

***

Monsieur Olivier NAULET, adjoint « cadre de vie et travaux », indique qu'une étude préalable a été réalisé en 2025 par le bureau d'étude ANHEOL ÉNERGIE, pour l'installation de la géothermie à l'école de Ploulec'h.

Cette étude a été financée à 80% pour l'ADEME.

Afin d'avancer sur ce projet afin d'envisager une réalisation sur l'année 2027, il propose de confier une mission de maîtrise d'œuvre à la société ANHEOL ÉNERGIE (Brest) pour un montant de 20 000€ HT, soit 24 000€ TTC.

Il indique par ailleurs que le lancement de cette mission permettra également d'effectuer des demandes de subventions pour la réalisation de ce projet, incluant les dépenses de maîtrise d'œuvre.

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission 6 « bâtiments communaux » en date du 28 mai 2026,

***

Après en avoir délibéré, le Conseil :
À l'unanimité, par 17 pour, 2 absentions (LE JAOUEN-LEHUGER)

APPROUVE le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la géothermie à l'école de Ploulec'h.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis de la société ANHEOL ÉNERGIE (Brest) pour un montant de 20 000€ HT, soit 24 000€ TTC.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260623-DEL20260623G-DE

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer tout dossier de subvention qui permettrait une aide au financement de ce projet.

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

